cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Formations certifiantes [1]

Répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant

Consulter le répertoire

Listes des diplômes, titres professionnels, CQP, certificats préparant aux métiers artistiques, techniques et administratifs du spectacle vivant

Voir le répertoire [2]- Mise à jour Septembre 2026

Contenu du répertoire

Le répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant :

Liste uniquement les formations certifiantes (diplômes, titres professionnels, CQP, certificats) préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant.
Les formations certifiantes généralistes ou qui auraient des débouchés dans le spectacle vivant de façon indirecte ne sont pas listées (ex : commercialisation, coiffure maquillage, maintenance, informatique, gestion, ressources humaines...).
Liste uniquement les formations certifiantes enregistrées au RNCP (répertoire nationale des certifications professionnelles) et au RS (répertoire spécifique) de France compétences, à l'état "active"

Pour en savoir plus sur les formations

1) **Contactez directement les organismes** pour connaitre les débouchés, programmes, durées, localisations, prérequis, coûts, dates, modalités d'inscription
2) **Voir la fiche RNCP ou RS à partir sur le site de France compétences,** [3] elle comporte notamment la liste des établissements où les formations sont dispensées
La CPNEF-SV ne pourra pas vous renseigner, nous ne disposons pas de coordonnées des organismes de formation.

Rappel sur les types de formations certifiantes

Les formations certifiantes valident les connaissances et compétences acquises.

Elles sont enregistrées par France compétences dans des répertoires nationaux en fonction de leur type.

1. Les certifications préparant à un métier : diplômes, titres professionnels et CQP (certificats de qualifications professionnelles)

Caractéristiques des certifications "métiers":

- de longue durée (plusieurs semaines ou plusieurs mois) ;
- peuvent être suivies en totalité (cycle complet) ou en parties par blocs de compétences (-modules indépendants) ;
- enregistrées au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de France compétences.

2. Les certifications qui développent des compétences : certificats, habilitations...

Caractéristiques des certificats "compétences" :

- de courte durée (quelque jours généralement) ;
- enregistrées au RS (Répertoire spécifique) de France compétences.

URL source: https://www.cpnefsv.org/repertoire-formations/formations-certifiantes

Liens

[1] https://www.cpnefsv.org/repertoire-formations/formations-certifiantes
[2] https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/répertoire formations/R%C3%A9pertoire%20septembre%202026.xlsx
[3] https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/